



VILLEURBANNE IMMOBILIER

269 cours Emile Zola
69100 VILLEURBANNE

Ventes - barème à compter du 01 Avril 2017

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*-voir ci-dessous)

	PRIX DE VENTE			HT	TTC
de	0 €	à	46 000 €	8,33 %	10,00 %
<i>avec un minimum de 4 000 euros</i>					
de	46 001 €	à	65 000 €	7,66 %	9,20 %
de	65 001 €	à	95 000 €	6,83 %	8,20 %
de	95 001 €	à	130 000 €	6,00 %	7,20 %
de	130 001 €	à	165 000 €	5,08%	6,10 %
de	165 001€	à	200 000 €	4,66 %	5,60 %
Supérieur à	200 001 €			4,25 %	5,10 %
Locaux commerciaux Fonds de commerces Droit au bail	Minimum de 4 000 €			8,33%	10 %

Ces honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat .Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

***Cas particulier : Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

**CHAQUE AGENCE EST UNE ENTITE JURIDIQUEMENT et FINANCIEREMENT
INDEPENDANTE**



VILLEURBANNE IMMOBILIER

SAS au capital de 10 000€ - RCS Lyon 512 660 259

Siège social : 269 Cours Emile Zola

Tél : 04.37.43.60.00 - E-mail : villeurbanneflachet@laforet.com

Locations – Barème à compter du 15 Septembre 2014

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 10 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 10 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur.
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur.
- **Entremise-négociation** : 252€ TTC à la charge du bailleur.

Honoraires pour les autres baux :

Professionnels :

13% HT du loyer annuel, soit **15,55 % TTC** à la charge du bailleur.

Commerciaux :

13% HT du loyer annuel, soit **15,55 % TTC** à la charge du bailleur.

Gestion locative – Barème à compter du 15 Septembre 2014

Honoraires de gestion :

6,95% HT du loyer annuel encaissées supérieur à 1500 € par lot, soit **8,34 % TTC** à la charge du bailleur.

16,72 % HT du loyer annuel encaissées inférieur à 1500 € par lot, soit **20,06 % TTC** à la charge du bailleur.

N° TVA intra-communautaire : FR05512660259 – Titre professionnel : Agent immobilier – Cartes professionnelles (T) n°093012 et (G) n°11792 délivrées par la préfecture du Rhône – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction (160 000 €) - Garantie financière Gestion (110 000 €) – CEGC : 128 rue de la Boétie, 75008 PARIS. - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.